

## Procédure Préinscription Myconcours à suivre

### A) Cliquer sur information et lire attentivement le dossier d'inscription



### B) Cliquer sur s'inscrire



### C) Saisir votre adresse mail et répondre à la question

Préinscription : D.E. INFIRMIER - PARCOURSUP 2021- RENTREE FEVRIER 2022

Merci de saisir votre adresse e-mail et de cocher la case "Je ne suis pas un robot".

Mon adresse e-mail

Je ne suis pas un robot

Merci d'indiquer le résultat du calcul dans la case ci-dessous : **2 plus 4**

Résultat du calcul

Valider

Vous allez recevoir un mail avec un lien. Cliquer sur le lien pour changer votre mot de passe.

### D) Cliquer sur se connecter

Saisir l'adresse mail et un nouveau mot de passe

Changement de mot de passe préinscription : D.E. INFIRMIER - PARCOURSUP 2021- RENTREE FEVRIER 2022

**Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre en majuscules et minuscule et un chiffre.**

Mon nouveau mot de passe \*

Répéter votre nouveau mot de passe \*

Valider

### E) Renseigner les champs demandés de la fiche de préinscription et valider

Fiche préinscription : D.E. INFIRMIER - PARCOURSUP 2021- RENTREE FEVRIER 2022

<b>Coordonnées</b> Cohort* Nom Prénom Nom de naissance Autre Prénom Date de naissance Date de préinscription Département Lieu de naissance	<b>Informations</b> Situation de famille Niveau d'études Nationalité Sexe Email Téléphone Télé portable Télé professionnelle	<b>Titre d'inscription</b> Diplôme Série Précision Précision Année Jury Académie Lieu N° INE ou BEA N° INE ou BEA	<b>Adresse de candidat</b> Adresse* Adresse postale Code Postal* Code Postal Ville*	<b>Autre</b> Préparation au concours <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non École École
---	--	---	--	---

## F) Télécharger le dossier d'inscription



Félicitation, votre préinscription myconcours est terminée.

**Il vous reste à télécharger le dossier d'inscription disponible sur notre site internet et nous le retourner avec les justificatifs dans les délais impartis.**

**L'inscription définitive ne se fera qu'à réception du dossier d'inscription.**